



CC du Causse du Massegros (Siren : 244800348)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Massegros
Arrondissement	Florac
Département	Lozère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/1996
Date d'effet	31/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean Paul POURQUIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	48500 LE MASSEGROS
Téléphone	04 66 48 80 11
Fax	04 66 48 84 57
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	974
Densité moyenne	6,11

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
48	Le Massegras (214800948)	392
48	Le Recoux (214801250)	132
48	Les Vignes (214801953)	110
48	Saint-Georges-de-Lévécac (214801540)	260
48	Saint-Rome-de-Dolan (214801805)	80

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 15

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- <i>Etudes, réalisation et gestion en matière d'ordures ménagères (collecte locale et déchetterie).</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
- <i>Etude, action générale et réalisation en matière d'environnement et protection du milieu, dans le cadre de l'O.C.A.G.E.R. (Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural).</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
- <i>Etude et réalisation d'équipements sociaux et de santé, y compris les aménagements extérieurs et les raccordements aux réseaux et voies de circulation. - Maison médicale.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- <i>Etudes et réalisations de zones industrielles et artisanales, ateliers relais.</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
- <i>Implantation de commerces pour pallier la carence de l'initiative privée et favoriser le maintien de la population en milieu rural. - Dans la limite des compétences reconnues par la loi aux communes dans le domaine de l'action économique : - Aides directes. - Aides indirectes. - Maison de l'emploi.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles

- Animations culturelles et sportives (école de musique, contrat éducatif local (C.E.L.), contrat temps libre (C.T.L.). - Restauration de patrimoine : maison Aragonaise des Monziols.
- Activités sportives Mise en place, étude et réalisation de nouveaux équipements sportifs
Aménagement de l'espace
- Organisation des transports non urbains Organisation en second rang de service de transport à la demande de personnes, par délégation du conseil général.
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie Voirie communale classée et revêtue, à l'exception : -du curage des fossés, -du fauchage des bordures des routes, -de l'égouttage, -du dégagement en cas d'intempéries, -du salage, -du déneigement, -de création d'éléments de signalisation et/ou de sécurité relevant du pouvoir de police du maire. Cette nouvelle compétence s'exercera à compter du 1er janvier 2007.
Développement touristique
- Tourisme Tourisme : opérations d'intérêt communautaire : 1) villages de gîtes : étude et réalisation de futures structures d'hébergement touristique de plus de 10 gîtes ou d'H.L.L. 2) office de tourisme cantonal : mise à disposition du personnel titulaire pour des actions de promotion et d'animation touristique.
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) Mise à disposition de personnels administratif et technique.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
48	Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère (S.D.E.E.) (254800022)	SM fermé	86 619
48	Syndicat mixte de gestion de l'école départementale de musique de la Lozère (254800584)	SM ouvert	51 530

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)